

maxit Group

Cerinol® VM 1.F

Mortier de calage et de scellement à très grande fluidité et à retrait compensé (granulométrie max. de 1 mm)

AFAQ AFNOR CERTIFICATION

116 av. Aristide Briand

BP 40 - 92224 Bagneux CEDEX - FRANCE



Calage-Scellement P 18-821 Cf. Règlement 030

Nature et propriétés

CERINOL VM 1.F est un mortier de calage et de scellement à base de ciment, préparé en usine. La fluidité exceptionnelle est obtenue grâce à des adjuvants fluidifiants de haute qualité. Cette fluidité se maintient durant env. 60 minutes.

CERINOL VM 1.F conserve son homogénéité durant la coulée. Une expansion contrôlée compense tout retrait lors du durcissement. Propriétés principales:

- Retrait compensé
- Exempt de chlorure et de ciment alumineux
- Duretés initiale et finale très élevées
- Fluidité exceptionnelle
- Auto-nivelant
- Protège les pièces métalliques contre la corrosion
- Résiste au gel et aux sels de déverglaçage.

Caractéristiques

Base ciment, additifs, sable quartzeux sélectionné Couleur Masse volumique env. 1,4 kg/dm³ de la poudre Masse volumique env. 2,2 kg/dm3 après gâchage Consistance fluide du mortier frais Durée pratique env. 60 minutes d'utilisation Résistance à la compression - à 1 jour env. 48 N/mm² - à 28 jours env. 94 N/mm² Résistance à la traction-flexion - à 1 jour env. 7,5 N/mm² - à 28 jours env. 12,0 N/mm²

Gonflement après 24 h 0,5 vol %

Température entre + 5 °C et + 30 °C d'application (air ambiant et sup-

port)

Application coulage, pompage Gâchage maximum 4,0 litres d'eau

+ 25 kg CERINOL VM 1.F Consommation

25 kg de CERINOL VM 1.F donnent un volume de 12,8 litres de mortier

Domaines d'application

CERINOL VM 1.F est utilisé pour le calage et le scellement:

- Assemblages d'éléments métalliques ou en béton
- Cachetage d'élements préfabriques en béton
- Scellement de barre HA
- Calages d'appuis pour les ouvrages d'art.
- Ancrages (fixation des boulons)
- Semelles de fondation de machines et bâtis
- Calage de machines industrielles
- Rails de roulement de grues.

Limites d'emploi

CERINOL VM 1.F ne convient pas comme revêtement mince de surface.

Mise en œuvre

Préparation des supports

Le support doit être ferme et exempt de poussières, d'huile et de graisse. Les parties non adhérentes doivent être éliminées. Bien mouiller et laisser sécher superficiellement. Les pièces à sceller doivent être bien ajustées et les cales légèrement huilées de manière à pouvoir les enlever ultérieurement. Protéger les matériaux contre un échauffement excessif et contre le gel. Utiliser des panneaux de coffrage compacts et indéformables. Eviter le dessèchement des coffrages en bois en utilisant des produits de

décoffrage adéquats (ex. Relax B 2 ou Relax

Gâchage

Multi).

Gâcher maximum 4,0 litres d'eau par sac de 25 kg de CERINOL VM 1.F (verser la poudre dans l'eau et non l'inverse).

Mettre les 4/5 de l'eau de gâchage dans un récipient et verser la poudre en pluie. Mélanger durant 4 minutes à l'aide d'une perceuse électrique munie de l'agitateur Deitermann N° 2 ou 3 ou d'un malaxeur à mortier, jusqu'à obtention d'un mortier homogène puis rajouter l'eau restante jusqu'à obtenir la consistance voulue.

Application

Utiliser immédiatement CERINOL VM 1.F mélangé. Ne pas mélanger plus de CERINOL VM 1.F que l'on est certain de pouvoir utiliser dans les 60 minutes.

CERINOL VM 1.F doit être versé sans interruption, lentement et du même côté de manière à éviter les occlusions d'air. CERINOL VM 1.F ne nécessite pas de compactage.

Précautions

Durant la prise, CERINOL VM 1.F doit être protégé contre une évaporation trop rapide de l'eau, par ex. lors de températures élevées, ensoleillement intense, vent, gel, etc.

Consommation

Un sac de 25 kg de CERINOL VM 1.F permet la préparation de 12,8 litres de mortier de scellement.

Emballage et stockage

CERINOL VM 1.F est livré en sac de 25 kg (poids net).

Entreposé au sec, le produit se conserve 12 mois. dans son emballage d'origine non ouvert.

Remarques

A faible teneur en chromate (TRGS 613).

La mise en œuvre correcte de nos produits n'est pas soumise à notre contrôle. Notre garantie ne porte dès lors que sur la qualité de nos produits dans le cadre de nos conditions générales de vente et de livraison. Nous ne pouvons donc pas assurer la responsabilité des mécomptes éventuels provenant d'une application incorrecte de nos produits.

Respecter les mesures de sécurité mentionnées dans la fiche de sécurité du produit et sur l'étiquette des emballages, en matière de prévention d'accidents corporels et matériels.

La présente notice technique annule et remplace toutes les informations précédentes données sur ce produit.

Nous nous réservons le droit de modifier nos produits dans le sens d'une amélioration de leurs caractéristiques techniques.

Les informations communiquées par nos services et/ou distributeurs et qui ne figureraient pas dans la présente notice technique, doivent faire l'objet d'une confirmation écrite.

DEITERMANN

maxit Group

maxit France 4, rue de Mulhouse 68180 Horbourg-Wihr France Té. 03 89 20 10 80 Fax 03 89 20 10 75 Internet www.maxit.fr

maxit France Allée de la Luye 01150 Saint-Vulbas Tél. 04 74 46 20 80 Fax 04 74 61 58 80 Internet www.maxit.fr

maxit France Route de Tritteling 57380 Faulquemont France Tél. 03 87 29 27 70 Fax 03 87 29 38 98 Internet www.maxit.fr